

■ REMED, RÉSEAU DE MÉDECINS GENEVOIS

Economisez jusqu'à 20% sur vos primes maladie en adhérant au REMED!

Le réseau REMED est une association genevoise indépendante fondée en 1994, qui compte aujourd'hui près de 300 médecins généralistes-internistes de «premier recours». REMED vise à offrir une médecine de haute qualité, tout en coordonnant les soins et en maîtrisant les coûts de la santé.

L'assuré(e) choisit librement sur la liste du REMED son médecin de référence qu'il(elle) devra consulter toujours en premier lieu, à l'exception de services d'urgence, d'un ophtalmologue ou d'un gynécologue. L'accès aux spécialistes, pharmacies et laboratoires de son choix est maintenu, y compris la possibilité d'un second avis (pré-opératoire par exemple) lorsque cela s'avère judicieux. Le médecin de référence, en signant les bons de délégation, agit en tant que responsable et conseiller du patient.

C'est le réseau qui accepte – ou non – l'adhésion des médecins selon des critères de qualité strictes, entre autres liés à la formation professionnelle. «De plus les médecins du réseau sont tenus de participer à des formations continues et à des réunions régulières (Cercles de qualité) organisées avec des spécialistes. Ceci contribue à améliorer les connaissances, à partager des expériences et à corriger les habitudes erronées ou coûteuses», indique le Dr Didier Châtelain, président du REMED depuis une dizaine d'années. A l'heure actuelle, REMED compte quatre assurances partenaires (Groupe Mutuel, Sanitas, Swica et Visana).

Quels sont les avantages pour l'assuré(e)?



Le Dr. Didier Châtelain

Il s'agit avant tout d'une diminution des primes d'assurance-maladie de base, sans atteinte aux possibilités des franchises à option, ni aux assurances complémentaires. Ces rabais mensuels – entre 15% et 20% – proviennent des économies réalisées par une coordination plus efficace des soins. Tout en garantissant une médecine de quali-



té, le gaspillage est évité, notamment les doublons, c'est-à-dire les examens parallèles ou inutiles. Le réseau REMED n'implique aucun rationnement inapproprié; les possibilités diagnostiques et thérapeutiques des patients ne sont pas liées à une enveloppe budgétaire fermée (appelée aussi «capitation»). «Personne ne va vous dire en fin d'année que vous devez attendre plusieurs mois pour bénéficier de tel ou tel examen médical qui s'avère pourtant nécessaire, sous prétexte que la limite budgétaire a été atteinte», précise Didier Châtelain. Par ailleurs, REMED ne procède pas à la sélection des bons risques, c'est-à-dire que tous les patients, quel que soit leur âge et leur pathologie identifiée, peuvent adhérer au réseau. Enfin, les assurés ont la liberté de changer de médecin référent (selon liste à disposition) ou de quitter REMED sans être soumis à des pénalités.

De nombreux médecins genevois ont déjà rejoint le réseau REMED, motivés par le désir de contribuer à la maîtrise d'une partie des coûts de la santé, dans un système sans pression financière de type enveloppe budgétaire, ni hiérarchie administrative ou politique, tout en maintenant une qualité optimale. ■

Véronique Stein



REMED
Réseau de Médecins
Genève

www.reseau-remed.ch